



Arret d'une garde alternée

Par **stephany2_old**, le **29/06/2007** à **14:23**

Je suis la maman d'une petite fille de 3 ans depuis juin 2006 nous nous sommes séparés avec le papa. Le papa souhaitait une garde alternée donc nous sommes passés devant le tribunal en décembre 2006 qui a accordé cette garde alternée. J'étais d'accord pour celle-ci car je pensais que nos relations allaient s'améliorer avec le temps concernant notre fille. Or ce n'est pas le cas, je souhaiterais donc demander la garde totale de ma fille, quelle s démarches entreprendre de plus, je risque de demander une mutation pour me rapprocher de mon nouveau compagnon. merci de votre réponse.

Et est que la garde de ma fille me sera vraiment attribuée?